



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 108428

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre de la défense et des anciens combattants les renseignements suivants concernant l'escadron de transport Esterel : pour chacune des années 2009 et 2010, nombre d'heures de vol effectuées par les avions A340 et A310 dans le cadre des déplacements de la Présidence de la République pour transporter soit le personnel technique de la délégation, soit les invités ou journalistes. Il demande si ces heures ont été facturées à la Présidence de la République, et quel est le montant de ces facturations et des remboursements éventuels.

Texte de la réponse

Dans le cadre de voyages officiels, les Airbus A 310 et A 340 de l'escadron de transport Esterel peuvent, notamment en cas d'éloignement ou de délégation importante, être utilisés pour transporter du personnel technique, des journalistes ou des industriels (ou encore un excédent de fret). Les données relatives au nombre d'heures de vol effectuées par ces appareils au profit de la Présidence de la République en 2009 et en 2010 figurent dans le tableau suivant :

	2009	2010
A 310	173	75
A 340	49	52

Les heures de vol effectuées par les Airbus A 310 et A 340 de l'escadron de transport Esterel sont facturées aux journalistes et aux passagers désignés par la Présidence de la République. Les données relatives au montant des facturations émises et des remboursements perçus, par type d'appareil, au titre des années 2009 et 2010, figurent dans le tableau ci-dessous :

		2009	2010
Montant facturé	A 310	349 639 euros	200 718 euros
	A340	78 409 euros	196 159 euros
Montant remboursé	A310	349 639 euros	200 718 euros
	A340	78 409 euros	196 159 euros

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108428

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er novembre 2011

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4940

Réponse publiée le : 27 décembre 2011, page 13564